



RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL DE L'AFSP

En mai 2006 aura lieu, comme tous les deux ans, le renouvellement partiel du Conseil de l'AFSP.

■ Devenir membre titulaire du Conseil de l'AFSP ?

L'Association est administrée par un Conseil composé de 24 membres élus au scrutin secret pour 6 ans et renouvelé par tiers tous les 2 ans par l'Assemblée générale.

Sont éligibles, les membres de l'AFSP à jour de la cotisation pour l'année en cours.

Les membres titulaires du Conseil participent à l'administration et à l'animation scientifique de l'Association.

Ils participent avec voix délibératives à toutes les séances du Conseil qui se réunit 4 fois par an .

■ Voici le calendrier de la procédure de renouvellement :

Printemps 2006	⇒ Expiration des mandats de : <i>R. Balme, F. Constantin, P. Favre, J. Gertlé, G. Grunberg, M. Lazar, P. Muller, P. Perrineau</i>
Janvier 2006	Appel à candidature. Les candidats doivent être à jour de leur cotisation pour l'année en cours.
14 avril 2006 à 12 heures	⇒ Date limite de dépôt des candidatures à l'AFSP par courrier électronique (afsp@sciences-po.fr) ou par courrier postal (AFSP - 27, rue Saint-Guillaume, 75337 Paris Cedex 07). ⇒ Envoi du matériel de vote aux adhérents à jour de la cotisation 2006.
Du 18 avril au 18 mai 2006	Vote par correspondance des membres à jour de leur cotisation pour l'année en cours : le vote est ouvert 1 mois.
18 mai 2006	⇒ Scrutin, au cours de l'Assemblée Générale de l'AFSP (FNSP-CERI, 56 rue Jacob 75007 Paris, Salle de conférence RDC) à partir de 17h. ⇒ Dépouillement à l'issue de l'A.G. ⇒ Proclamation des résultats + envoi aux adhérents par mail.